

Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2023



Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2023

Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3419-9

Mars 2023

Table des matières

Analyse comparative entre les sexes plus	4
La diversité au Nouveau-Brunswick.....	4
Population.....	4
L'éducation.....	5
Revenu et population active.....	5
Compétences linguistiques.....	6
Personnes vivant avec un handicap.....	6
Populations racialisées et autochtones.....	7
Population transgenre, non binaire et de genre différent.....	7
Processus d'ACS+ pour le budget 2023-2024.....	8
Points saillants relatifs aux effets selon le genre et la diversité.....	8
Soins de santé publics fiables.....	8
Éducation de première classe.....	9
Communautés dynamiques et viables.....	10
Secteur privé dynamisé.....	11
Populations vulnérables et groupes en quête d'équité.....	11
Évaluation globale des effets.....	12
Période de réalisation de l'ACS+.....	13
Avantages directs : Genre.....	13
Avantages directs : Caractéristiques additionnelles.....	14
Rapports des effets.....	15
Vers l'avant.....	56
Remerciements.....	57

Analyse comparative entre les sexes plus

L'Analyse comparative selon le genre+ (ACS+) est une optique de politique intersectionnelle qui considère les répercussions possibles des programmes, des politiques et des initiatives sur tous les genres. L'ACS+ tient également compte d'autres facteurs identitaires de diversité, dont la race, l'ethnicité, la religion, l'âge, la langue, l'incapacité et l'influence de l'interaction entre ces facteurs sur l'expérience que nous faisons des politiques et des initiatives gouvernementales. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) s'est engagé à utiliser l'ACS+ à compter de 2016. À ce jour, environ 1 300 personnes employées par le GNB ont suivi la formation à l'ACS+, y compris des sous-ministres, des sous-ministres adjoints et adjointes, des directrices et directeurs des politiques et des opérations, des spécialistes de l'amélioration des processus, des gestionnaires et des analystes. Plus précisément, en 2022, plus de 800 personnes employées par le GNB ont suivi la formation à l'ACS+. Vingt et un (21) champions et championnes de l'ACS+ ont été choisis dans les ministères de l'ensemble du gouvernement pour aider leurs collègues à comprendre la valeur de l'ACS+ et à chercher des occasions d'intégrer l'ACS+ à leur travail. Une communauté de pratique de l'ACS+ a également été créée, comptant près de 70 membres. Cette communauté de pratique offre une plus grande visibilité sur le sujet et permet aux collègues de mettre en commun les pratiques exemplaires et de collaborer davantage dans le respect de l'esprit Une équipe, un GNB. En plus d'offrir la formation sur l'ACS+ au gouvernement, nous avons créé un outil [accessible](#) d'ACS+ qui est disponible en ligne aux fins d'une utilisation publique pour promouvoir davantage l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion dans le secteur privé.

Veiller à ce que les programmes, les politiques et les initiatives proposés procurent les résultats prévus et équitables pour toutes les personnes au Nouveau-Brunswick aidera à créer une société plus équitable. L'ACS+ est logique du côté des politiques et doit continuer de faire partie intégrante de la façon dont nous pensons et travaillons comme fonctionnaires.

Le présent énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre fournit des renseignements sur les répercussions des mesures précises dans le budget 2023-2024 d'après l'ACS+.

La diversité au Nouveau-Brunswick

Population

Selon Statistique Canada, la population du Nouveau-Brunswick était estimée à 820 786 habitants au 1er octobre 2022. La population du Nouveau-Brunswick a augmenté de plus 50 000 personnes dans les cinq dernières années (d'octobre 2017 à octobre 2022). Selon les données du Recensement de 2021, lorsque la population totale du Nouveau-Brunswick était de 775 610 personnes, il y avait 394 155 femmes¹ et 381 455 hommes². Les immigrants représentaient près de 6 % (44 120 personnes) de la population du Nouveau-Brunswick lors du Recensement de 2021 et les résidents non permanents, 1,4 % (10 860 personnes). Le groupe d'âge des 35 à 44 ans était le plus peuplé chez les immigrants,

¹ Inclut les femmes (et/ou les filles), ainsi que certaines personnes non binaires.

² Inclut les hommes (et/ou les garçons), ainsi que certaines personnes non binaires.

représentant 18,3 % de la population totale d'immigrants. Il y avait eu 14 510 migrants interprovinciaux vers le Nouveau-Brunswick dans l'année ayant précédé le Recensement de 2021. Toujours en 2021, les personnes âgées représentaient 22,8 % (177 160) de la population, 94 810 étant des femmes+ et 82 355, des hommes+.

L'éducation

Les femmes+ du Nouveau-Brunswick sont plus susceptibles que les hommes+ d'avoir terminé leurs études secondaires et d'avoir décroché un diplôme d'études postsecondaires. Selon le recensement de 2021, 158 995 personnes du Nouveau-Brunswick âgées de 25 à 64 ans (54,3 %, hommes+ et 45,7 %, femmes+) avaient un diplôme d'études secondaires ou moins comme plus haute attestation d'études, alors que 242 005 personnes (45,6 %, hommes+ et 54,4 %, femmes+) avaient un type de certificat, de diplôme ou de grade postsecondaire, y compris :

- 31 475 personnes (70,5 %, hommes+ et 29,5 %, femmes+) avaient un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers
- 108 710 personnes (42,9 %, hommes+ et 57,1 %, femmes+) avaient un certificat ou un diplôme d'un collège, d'un cégep ou un autre certificat ou diplôme non universitaire
- 7 670 personnes (39,0 %, hommes+ et 61,0 % femmes+) avaient un certificat ou un diplôme universitaires inférieur au baccalauréat
- 94 140 personnes (40,8 %, hommes+ et 59,2 %, femmes+) avaient un baccalauréat ou plus

Revenu et population active

Selon le recensement de 2021, le Nouveau-Brunswick comptait 648 350 personnes touchant un revenu qui étaient âgées de 15 ans ou plus (49 % d'hommes+ et 51 % de femmes+). Le revenu médian après impôt était de 31 000 \$ pour les femmes+, et de 37 200 \$ pour les hommes+. En outre, le nombre de personnes recevant 100 000 \$ ou plus après impôt en 2020 était de 16 315 (27 % de femmes+ et 73 % d'hommes+).

En 2022, Enquête canadienne sur la population active indiquée les employées du Nouveau-Brunswick touchaient, en moyenne, 91,8 % du salaire horaire des hommes, soit une moyenne de 26,22 \$ de l'heure pour les femmes et de 28,56 \$ de l'heure pour les hommes. À l'échelle nationale, ce pourcentage était de 86,7 %. L'écart entre les salaires horaires des femmes et des hommes dans la province s'est considérablement réduit avec le temps. En 2000, les femmes gagnaient à peine 77,5 % du salaire des hommes.

En février 2023, 58,0 % des femmes en âge de travailler (15 ans et plus) faisaient partie de la population active. Cela est assez comparable au taux de 57,8 % enregistré en février 2022 et au taux de 58,4 % précédant immédiatement la pandémie (février 2020) (la légère diminution étant attribuable aux effets de la population vieillissante). Par ailleurs, la participation chez les hommes en février (63,3 %) était à la hausse comparativement à février 2022 (62,8 %), mais toujours en baisse par rapport à février 2020 (65,0 %). Cette diminution dans la participation chez les hommes était partiellement, mais non entièrement attribuable aux effets de la population vieillissante. Des tendances similaires ont été observées avec le taux d'emploi. En février 2023, le taux de chômage chez les femmes était de 4,5 %, en

baisse par rapport au taux de 6,5 % observé en février 2022 et au taux observé immédiatement avant la pandémie (février 2020) de 6,0 %. Parmi les hommes, le taux de chômage dans la province s'établissait à 8,1 % en février, soit un taux beaucoup plus élevé que chez les femmes, mais toujours en baisse par rapport à février 2022 (8,4%) et février 2020 (8,5%).

Les femmes+ sont trois fois plus susceptibles d'être à la tête d'une famille monoparentale au Nouveau-Brunswick. Les femmes+ sont aussi largement majoritaires dans les emplois de soins et d'administration, et demeurent sous-représentées dans les carrières à prédominance masculine. En janvier 2023, 83 % des travailleurs de la santé et 74 % du personnel administratif au Nouveau-Brunswick étaient des femmes, comparativement à seulement 7 % de femmes dans des métiers ou des professions connexes.

Soigner des enfants est un facteur qui contribue aux taux d'activité plus faibles, au sein de la force active, aux taux élevés d'emploi à temps partiel et aux taux d'absence plus élevés chez les femmes. En 2022 :

- la proportion des mères absentes de la population active était deux fois et demie plus importante que celle des pères du même groupe. Ce ratio était encore plus élevé chez les parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans;
- les femmes ayant déclaré travailler à temps partiel pour s'occuper des enfants étaient presque sept fois plus nombreuses que les hommes; et
- les femmes susceptibles de s'absenter du travail pour des raisons personnelles ou familiales étaient quatre fois plus nombreuses que les hommes.

Compétences linguistiques

En ce qui concerne les compétences linguistiques, le profil du Recensement de 2021 indique que 34 % de la population du Nouveau-Brunswick peut parler l'anglais et le français. Cependant, le français était la première langue officielle de 30 % de la population (229 330 personnes), la majorité des francophones vivant dans les régions de Campbellton-Miramichi (41 %) et de Moncton-Richibucto (36 %). Bien que les données du Recensement de 2021 indiquent que le pourcentage de Néo-Brunswickois parlant principalement le français à la maison est en baisse, 2 315 immigrants francophones se sont installés au Nouveau-Brunswick en 2022, ce qui représente une augmentation par rapport aux 790 immigrants francophones de 2021.

Personnes vivant avec un handicap

En 2017, au Nouveau-Brunswick, 16 590 personnes âgées de 15 ans et plus ont déclaré avoir une ou plusieurs handicaps. Cela représentait 26,7 % de la population de la province âgée de 15 ans et plus et le deuxième pourcentage en importance au pays. Au Nouveau-Brunswick, les personnes en âge de travailler ayant une déficience développementale ont un taux d'emploi de 22,8 % contre 76,5 % des personnes sans handicap. Les types d'incapacité les plus fréquents dans la population néo-brunswickoise typiquement en âge de travailler étaient liés à la douleur, à la santé mentale, à la flexibilité et à la mobilité. Dans la province et ailleurs au pays, les incapacités sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes en général. Les taux de violence entre partenaires intimes sont bien

plus élevés chez les femmes ayant un handicap à cause de leur plus grand risque d'être isolées ou de dépendre davantage de leur partenaire. La prochaine Enquête canadienne sur le handicap devrait être publiée à la fin de 2023, ce qui donnera un aperçu plus actuel des personnes vivant avec un handicap au Nouveau-Brunswick.

Populations racialisées et autochtones

En 2021, 44 205 résidents du Nouveau-Brunswick, soit 5,7 % de la population, s'identifiaient à un groupe racisé. Dans le Recensement de 2021, les groupes racisés suivants étaient représentés :

- Noirs (12 155 personnes);
- Sud-Asiatiques (8 630 personnes);
- Philippins (5 190 personnes);
- Arabes (5 060 personnes);
- Chinois (4 085 personnes);
- Latino-Américains (2 450 personnes);
- Asiatiques du Sud-Est (1 890 personnes);
- Coréens (1 655 personnes);
- Asiatiques occidentaux (915 personnes);
- Japonais (250 personnes);
- 550 personnes ont indiqué faire partie d'une minorité visible qui n'a pas été saisie dans les groupes ci-dessus, par exemple, Guyanais, insulaire du Pacifique, Polynésien, Antillais ou Tibétain; et
- 1 375 personnes ont indiqué être membres de plusieurs groupes minoritaires visibles.

Au Nouveau-Brunswick, 33 295 personnes, soit 4,3 % de la population, s'identifiaient comme Autochtones. Plus de la moitié (63 %) de la population autochtone de la province s'identifiait comme membre des Premières Nations, tandis que près d'un tiers (31%) s'identifiait comme Métis et un peu plus de 2 %, comme Inuit; quelques personnes s'identifiaient à plus d'un groupe autochtone. Selon le système d'inscription au registre des Indiens du ministère des Affaires indigènes et du Nord canadien, au 21 décembre 2021, il y avait donc environ 19 985 personnes des Premières Nations au Nouveau-Brunswick, dont 9 968 habitaient dans une réserve et 7 017, hors réserve.

Population transgenre, non binaire et de genre différent

Le Recensement de 2021 a été le premier recensement fédéral à inclure des données sur les populations transgenres et non binaires. Selon ce recensement, le nombre de personnes transgenres âgées de 15 ans et plus était de 1 365 au Nouveau-Brunswick. De ce nombre, 675 personnes sont des hommes transgenres et 695 personnes, des femmes transgenres. Dans la province 815 personnes sont non binaires. Statistique Canada indique que les personnes bispirituelles sont comprises dans la grande catégorie des non-binaires. Selon ces données, le Nouveau-Brunswick se classe au deuxième rang au Canada quant à la proportion (0,26 %) d'hommes transgenres âgés de 15 à 34 ans, et au troisième rang quant à la proportion (0,39 %) de personnes non binaires âgées de 15 à 34 ans.

Processus d'ACS+ pour le budget 2023-2024

L'analyse du budget provincial selon l'optique de l'ACS+ vise à favoriser la responsabilisation et la transparence dans la planification financière, tout en augmentant la participation spécifique au genre dans le processus budgétaire en tenant compte de toutes les réalités de genres et de groupes marginalisés dans la préparation budgétaire. Elle aidera également à faire progresser l'égalité des genres et à réduire la discrimination systémique. Nous reconnaissons que, malgré nos meilleurs efforts, cette analyse peut être subjective et est souvent limitée par les données disponibles, surtout pour certains facteurs de diversité comme le genre, la race, l'orientation sexuelle et l'incapacité.

Comme c'était le cas en 2022, chaque ministère a été invité à examiner tous les postes budgétaires pour déterminer comment de telles décisions auraient une incidence positive, négative et différentielle sur plusieurs genres et groupes marginalisés, alors qu'il préparait ses demandes budgétaires. Ces premiers résultats ont par la suite été analysés pour aborder les effets selon le genre et la diversité (voir la prochaine section).

Pour faire avancer l'énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre d'une année à l'autre, le gouvernement a établi un processus d'évaluation plus rigoureux des effets de l'ACS+ sur un certain nombre de postes budgétaires. Les rapports des effets ont été élaborés en fonction des pratiques exemplaires tirées du processus budgétaire du gouvernement fédéral dans le but de recueillir plus de renseignements sur l'ACS+ relativement à une diversité d'initiatives, de politiques, de programmes et de services. L'évaluation a fait le suivi du niveau de participation à l'ACS+, a recueilli plus de détails sur les effets précis et les résultats attendus associés au poste budgétaire et a examiné toute recherche et tout plan connexe pour une approche réactive en matière d'ACS+. L'objectif de ces évaluations est de partager des résultats et des effets plus précis avec les parties prenantes et le public.

En 2022, des évaluations des effets spécifiques selon le genre de l'ACS+ ont été menées à l'égard d'environ 10 % des postes budgétaires. Pour le budget de 2023, nous avons mené des évaluations des effets à l'égard de 25 % des postes budgétaires.

Points saillants relatifs aux effets selon le genre et la diversité

Le budget 2023-2024 a des effets variables sur la population du Nouveau-Brunswick. Cette section de l'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre cherche à mettre en évidence les principales initiatives touchant aux questions de genre et de diversité.

Soins de santé publics fiables

- Les investissements dans les mesures de soutien aux communautés autochtones permettront d'accorder du financement aux communautés autochtones pour offrir aux enfants et aux jeunes Autochtones du Nouveau-Brunswick des services de santé mentale et de traitement de dépendances adaptés à leur culture.
- Améliorer l'accès aux soins de santé primaires est une priorité absolue du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Grâce aux investissements dans la transformation des soins de santé

primaires et à l'organisation des ressources existantes pour offrir des soins collaboratifs en équipe, les résidents auront un meilleur accès aux soins en temps opportun.

- Des fonds supplémentaires pour offrir une plus grande aide financière aux Centres de ressources communautaires pour l'autisme au Nouveau-Brunswick permettront de répondre à une demande accrue et d'améliorer la prestation des services.
- Un financement supplémentaire destiné aux priorités en matière d'études supérieures en médecine au Nouveau-Brunswick créera plus de possibilités de formation pour les personnes du Nouveau-Brunswick qui étudient en médecine afin qu'elles puissent suivre leur programme de résidence au Nouveau-Brunswick et augmentera le nombre de places en médecine dans la province dans les programmes francophones et anglophones.
- Le Régime médicaments du Nouveau-Brunswick offre une couverture aux personnes dans la province qui n'ont pas d'assurance-médicaments ou qui ont atteint le maximum de leur couverture existante. Les investissements à ce régime fondé sur le revenu seront particulièrement bénéfiques aux personnes à faible revenu et aux personnes âgées de la province.
- Le financement des soins virtuels et de la surveillance des patients à distance du Programme extra-mural améliorera la qualité des soins aux patients, en particulier après leur congé de l'hôpital ou entre les visites en personne. Cela permettra de réduire la durée des hospitalisations, d'améliorer les résultats des patients et d'assurer une gestion plus efficace de la santé.
- Un financement supplémentaire pour attirer et maintenir en poste les professionnels de la santé en vue d'améliorer l'accès aux services de soins de santé permettra de répondre aux besoins de notre population croissante et vieillissante. Ce financement a aussi un effet positif sur tous les gens du Nouveau-Brunswick, car il permet d'alléger le fardeau sur le système de soins de santé.

Éducation de première classe

- Pour aider à combler les pénuries de places en garderie, la création de places préscolaires désignées en garderies éducatives permettra d'ajouter 200 places de garderie financées par le gouvernement provincial pour les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire dans le secteur à but lucratif.
- La pandémie, les déplacements imprévus, l'accueil d'élèves nouveaux arrivants ayant des besoins autres que la langue, les besoins additionnels à la maternelle et une augmentation des besoins complexes ont mené à une augmentation de la demande en assistants en éducation dans le secteur francophone. Les trois districts francophones embauchent d'autres assistants en éducation pour répondre à ces besoins. Les femmes représentent 94,2 % des assistants en éducation dans la province.
- De nombreux facteurs atténuants ont entraîné une importante perte de temps d'enseignement en personne pour les élèves. En comblant les lacunes sur le plan de l'apprentissage et en s'attaquant au problème persistant des réalisations des élèves en littératie et en calculs, les élèves pourront atteindre leur potentiel scolaire dans les secteurs francophone et anglophone.
- Alors que les écoles vont bientôt avoir une proportion de 20 à 30 % d'élèves nouveaux arrivants, offrir un soutien linguistique aux élèves qui apprennent l'anglais permettra au personnel

enseignant et aux écoles d'avoir les ressources nécessaires pour appuyer ces élèves sur le plan linguistique, culturel et socio-émotionnel.

- Grâce aux investissements dans le Programme préscolaire en autisme, les enfants ayant le trouble du spectre de l'autisme et leur famille pourront accéder aux services thérapeutiques en temps opportun et les enfants seront mieux préparés à entrer dans le système scolaire.
- Au cours de l'année d'études 2021-2022, environ 63 % des personnes étudiantes recevant une aide financière étaient des femmes. L'augmentation de l'aide financière aux étudiantes aidera 6 000 personnes étudiantes au Nouveau-Brunswick à faire face à la hausse du coût de la vie et des frais de scolarité.
- Le modèle de stratégie en apprentissage virtuel s'adresse aux apprentis ayant des troubles d'apprentissage ou qui autrement ont besoin de temps d'apprentissage supplémentaire.

Communautés dynamiques et viables

- Les investissements dans le financement de capacité pour les Autochtones seront accordés aux dirigeants, aux organisations représentatives ou aux communautés autochtones pour permettre une consultation et une mobilisation solides, ainsi que la possibilité d'intégrer le savoir autochtone dans d'importantes initiatives de développement des ressources.
- La mise en œuvre de deux des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation permettra d'offrir une formation aux fonctionnaires sur l'histoire des peuples autochtones et d'établir des contacts directs avec des survivants des pensionnats autochtones pour concevoir et installer un monument très visible et accessible dans la capitale en vue de rendre hommage aux survivants et de commémorer ceux qui ont été perdus à cause de ces pensionnats.
- La relation entre la province et les Premières Nations est de toute première importance. Le maintien du financement de la stratégie pour les Premières Nations du Nouveau-Brunswick permettra d'établir des relations plus étroites avec les Premières Nations de la province et de mieux comprendre les besoins.
- Les travailleuses et travailleurs des services à la personne offrent d'importants services de soutien aux aînés de la province ainsi qu'aux personnes ayant un handicap, aux enfants et aux jeunes vivant dans des foyers de groupe, et aux personnes dans le besoin au Nouveau-Brunswick. Les augmentations salariales aux travailleuses et travailleurs des services à la personne, dont la vaste majorité sont des femmes, permettront de faire en sorte que nous ayons la main-d'œuvre nécessaire pour offrir un soutien de qualité aux personnes dans le besoin.
- L'augmentation des taux d'aide sociale améliorera les circonstances des personnes jugées à faible revenu ou bénéficiant de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick. Cela est particulièrement vrai pour les femmes et les ménages monoparentaux dont une part disproportionnée dépend de l'aide sociale.
- En décembre 2021, 65 % des personnes vivant dans un foyer de soins au Nouveau-Brunswick étaient des femmes. Le plan pour les foyers de soins permettra de créer un nouveau foyer de 60 lits à Saint John et deux nouveaux foyers de 60 lits à Moncton.
- Une augmentation salariale améliorera le recrutement et le maintien en poste de travailleuses et de travailleurs des services à la personne qualifiés, dont une part disproportionnée sont des femmes.

- La prolongation de la saison du traversier de Grand Manan aura des répercussions sur tous les habitants de Grand Manan et les touristes, mais surtout sur les personnes âgées qui doivent se rendre sur le continent pour obtenir des services vitaux. Le financement destiné au Programme d'emploi d'été des musées communautaires offre des emplois d'été aux jeunes de la province et permet aux musées de rester ouverts et d'accueillir les visiteurs.
- Le Nouveau-Brunswick a accepté d'accueillir les Jeux d'été du Canada 2029. Cela aura d'importantes répercussions sur l'ensemble de la province, dont les athlètes, les entraîneurs, les bénévoles, les communautés, les entreprises locales et les vendeurs. Cela comprendra aussi un volet de développement des sports, qui sera axé sur l'amélioration de la qualité du système et l'élargissement des programmes de sport.
- À l'aide d'un modèle reconnu pour réduire de 57 à 82 % le taux de récidive, la stratégie de réforme des services correctionnels cherche à offrir un traitement personnalisé aux détenus au moyen de programmes adaptés aux besoins particuliers des délinquantes, des jeunes contrevenants, des délinquants autochtones, des délinquants sexuels et des auteurs de violence entre partenaires intimes.
- Des augmentations au budget des services correctionnels permettront de régler les coûts d'opération et de dotation en personnel dans les six établissements correctionnels de la province, dont quatre pour les hommes adultes, un pour les femmes et un pour les jeunes.
- Le lancement du Secrétariat aux langues officielles suscitera un changement culturel positif au sein du gouvernement et dans les communautés en plaçant l'accent sur les aspects positifs du bilinguisme; ainsi que par l'amélioration du bilinguisme au sein de la fonction publique.

Secteur privé dynamisé

- Le secteur de l'agriculture est un moteur économique de la province. Le nouvel investissement dans le Partenariat canadien pour une agriculture durable cherche à renforcer et à développer le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ce partenariat comprend des objectifs pour augmenter la proportion de demandeurs qui sont des femmes, des jeunes ou des Autochtones.
- Le financement des programmes d'établissement des immigrants permet aux organismes d'aide à l'établissement à but non lucratif de réaliser des projets précis visant à aider les nouveaux arrivants au niveau de l'établissement, de l'intégration et de la rétention au Nouveau-Brunswick.
- Les entreprises de démarrage dirigées par des femmes sont portées à recevoir une part de financement bien plus faible comparativement à celles qui sont dirigées par des hommes. L'objectif à long terme étant de favoriser l'essor des entreprises dirigées par des femmes au Nouveau-Brunswick, le fonds de capital-risque Sandpiper aura pour objectif de faire en sorte que les femmes aient des chances égales d'accéder aux capitaux.
- Tous les résidents dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick bénéficieront des investissements pour favoriser une connexion à large bande et une couverture cellulaire dans les régions rurales de la province.

Populations vulnérables et groupes en quête d'équité

- Une étude rétrospective de 10 ans intitulée Prévenir les homicides conjugaux au Canada atlantique : Regarder en arrière pour envisager la voie à suivre recueillera des données sur les homicides familiaux au Canada atlantique. Les recommandations issues de cette recherche

auront un effet sur les femmes, en tant que victimes principales des homicides familiaux et sur leurs enfants, ainsi que sur les victimes provenant de groupes démographiques vulnérables.

- Le programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale et de violence entre partenaires intimes auprès des Autochtones offrira des services culturellement adaptés, sûrs et sensibles aux femmes qui subissent des violences conjugales et intimes, ainsi que leurs enfants, dans huit communautés des Premières nations.
- Les femmes et les populations marginalisées sont exposées à des risques de violence sexuelle plus élevés, particulièrement sur les campus universitaires. Améliorer la réponse à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick est un projet pilote qui cherche à augmenter les services de lutte contre la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires.
- Le programme de services de soutien communautaire aux victimes de violence sexuelle sera élargi pour fournir des fonds à huit autres communautés pour soutenir les personnes survivantes de violence sexuelle lorsqu'elles naviguent dans les systèmes de santé, de services sociaux et de justice; pour élaborer la réaction à la violence sexuelle au niveau communautaire et pour fournir des services de counseling spécialisés accessibles, durables et offerts en temps opportun par rapport aux traumatismes sexuels.
- Les investissements dans les lignes d'écoute en cas de violence fondée sur le genre aideront les organismes à but non lucratif qui offrent les lignes d'écoute actuelles en cas de violence fondée sur le genre et qui ont traité des répercussions de la pandémie de COVID-19 par rapport au soutien en cas de violence fondée sur le genre.
- En 2023, le salaire minimum augmentera de 1,00 \$ l'heure le 1^{er} avril, pour passer de 13,75 \$ à 14,75 \$. Comme les femmes (57 %) et les jeunes (37 %) représentent une part disproportionnée des personnes rémunérées au salaire minimum, cette importante augmentation aura un effet positif sur ces travailleurs.
- Offrir des produits d'hygiène menstruelle gratuits dans toutes les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick aura une grande incidence sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui sont aux prises avec la pauvreté liée aux règles.
- Le financement destiné au plan opérationnel des parcs provinciaux permettra d'ajouter un nouveau terrain de jeu accessible à la plage Parlee et d'augmenter le nombre de programmes et l'équipement accessibles dans tous les parcs provinciaux.

Évaluation globale des effets

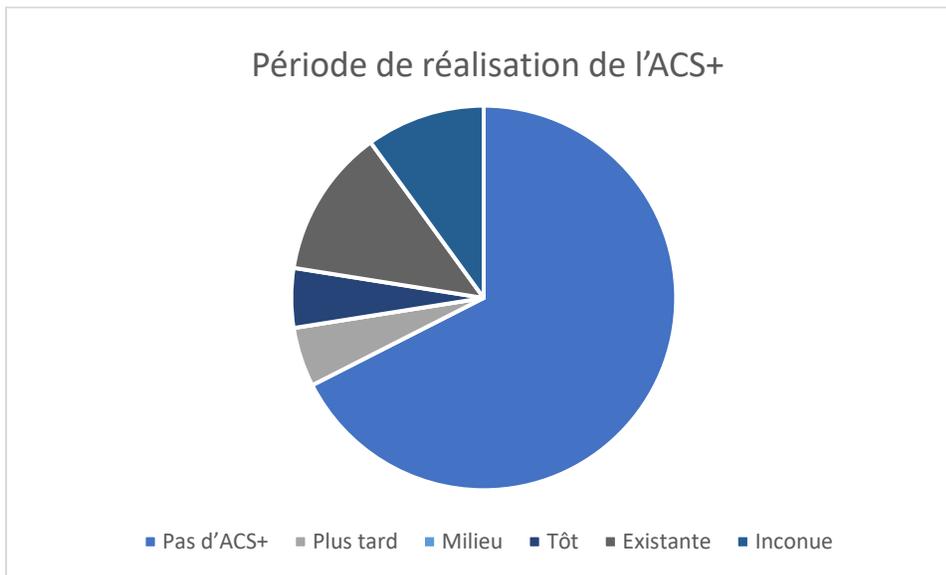
Nous sommes engagés à prendre des décisions fondées sur des données probantes et à tenir compte des effets sur les gens de différents points de vue. Lorsque nous prenons des décisions qui touchent considérablement la vie des gens, nous devons comprendre que les résultats peuvent varier dans chaque cas. Une discussion constructive et transparente sur le genre, la diversité et les autres identités intersectantes permet de mieux comprendre les défis et aide les décideurs à prendre des décisions éclairées pour relever ces défis.

Afin de créer les rapports des effets sur les 40 postes budgétaires de la section qui suit, nous avons recueilli des renseignements détaillés sur les effets pertinents selon le genre et l'identité

intersectionnelles. Nous avons également posé des questions sur l'utilisation de l'ACS+ dans l'élaboration de ces politiques, programmes, services et initiatives.

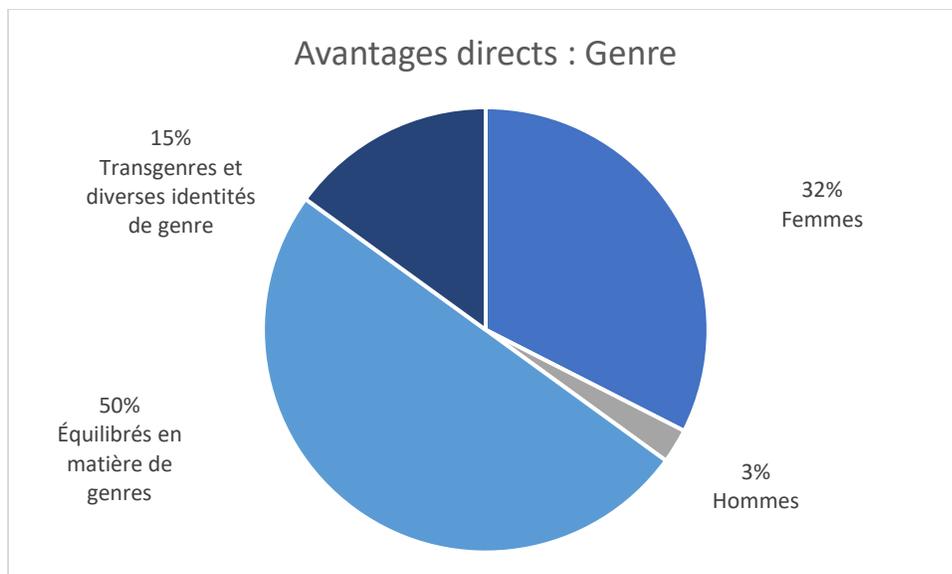
Période de réalisation de l'ACS+

L'ACS+ peut être effectuée à diverses étapes de l'élaboration d'une politique, d'un programme, d'un service ou d'une initiative. Une ACS+ de haute qualité exige une attention immédiate pour élaborer des options et des stratégies efficaces de prestation de programmes et de services. Pour que l'ACS+ soit la plus utile possible, elle est idéalement intégrée directement dans les premières étapes du processus d'élaboration. Des 40 rapports effectués, 68 % n'ont eu aucune ACS+, peu importe l'étape du processus d'élaboration, ce qui souligne la nécessité d'avoir plus de formation et de consultations sur l'effet et l'importance d'utiliser l'ACS+ à l'avenir.



Avantages directs : Genre

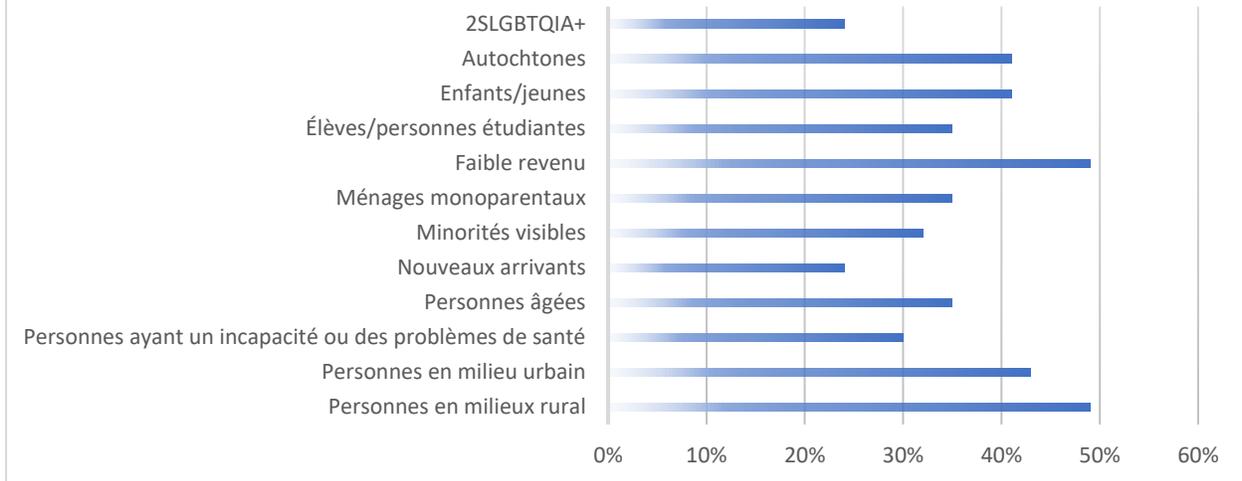
Pour chacun des rapports, le suivi des effets sur les divers genres était important puisque tous les genres ne font pas l'expérience des politiques, des programmes, des services ou des initiatives de la même manière. Dans certains cas, ces mesures peuvent avoir été mises au point pour avoir un effet direct sur un ou plusieurs genres.



Avantages directs : Caractéristiques additionnelles

Un aspect important de l'ACG+ est de reconnaître et de souligner les effets liés à des caractéristiques propres à un groupe (p. ex., la race, le handicap, l'habileté, la langue, l'appartenance à un groupe autochtone, la région, l'âge, le revenu, etc.). Le graphique suivant indique le pourcentage global de la période pendant laquelle un groupe a été identifié comme bénéficiant directement des 40 rapports à l'étude. Étant donné qu'un certain nombre de ces rapports ont déterminé qu'il pourrait y avoir plusieurs effets sur plusieurs groupes, certains postes budgétaires ont été comptés dans plus d'une catégorie; donc plus d'un groupe de personnes pourrait connaître les avantages directs. Toutefois, il est important de noter que certains effets peuvent être intersectionnels, soit qu'ils touchent les membres de plusieurs groupes minoritaires de façons particulière et spécifique qui ne seraient pas présentées ci-dessous.

AVANTAGES DIRECTS : CARACTÉRISTIQUES ADDITIONNELLES



Rapports des effets

La section suivante contient 40 rapports des effets. Chaque rapport représente un programme, une initiative ou un service qui bénéficiera d'investissements ou d'améliorations en 2023-2024. Les renseignements contenus dans les rapports ont été fournis par les ministères en consultation avec la Direction de l'égalité des femmes. Tout au long de ces conversations, la Direction de l'égalité des femmes a acquis une meilleure compréhension des effets directs, indirects, positifs et négatifs potentiels des postes budgétaires sur divers groupes de personnes. Les ministères ont appris comment l'ACS+ pourrait être utilisée comme outil pour mesurer et surveiller de tels effets. La Direction de l'égalité des femmes a profité de ce processus consultatif pour expliquer l'avantage d'utiliser l'ACS+ au début du processus budgétaire et pour offrir du soutien et de l'expertise en la matière au cours de la phase de planification des programmes, des politiques, des services et des initiatives.

Dans chaque rapport ci-dessous, les ministères ont décrit les éléments clés du poste budgétaire, ont indiqué le groupe visé et ont décrit qui pourrait tirer le plus d'avantages directs si le poste est approuvé. La scolarité a été divisée en quatre catégories : études secondaires partielles, diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence; certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers; certificat ou diplôme d'un collège ou d'un autre établissement non universitaire; et certificat, diplôme ou grade universitaire. Les niveaux de revenu ont été divisés en trois catégories : personnes à faible revenu (moins de 40 000 \$), à revenu moyen (entre 40 000 \$ et 80 000,00 \$) et à revenu élevé (revenu supérieur à 80 000 \$). La section *Sources des données* a permis aux ministères d'indiquer les sortes de sources qu'ils ont utilisé pour déterminer les effets possibles le cas échéant. Nous avons invité les ministères à noter les lacunes statistiques qui, selon eux, provenaient du fait que les données sur les effets potentiels n'étaient pas disponibles ou n'étaient pas facilement accessibles. Lorsque des effets négatifs ont été notés, nous avons demandé aux ministères de démontrer comment ils avaient l'intention de les traiter et de les atténuer dans la section *Approche adaptée de l'ACS+*.

Fonds de capital-risque Sandpiper

Cette initiative vise à offrir un soutien à un fonds de capital-risque qui est axé sur l'investissement dans les entreprises dirigées par des femmes. L'initiative s'adresse en particulier aux femmes et vise à faire en sorte que celles-ci aient une chance égale d'accéder aux capitaux, l'objectif à long terme étant d'augmenter le nombre d'entreprises dirigées par des femmes, dont celles au Nouveau-Brunswick.

Les entreprises de démarrage dirigées par des femmes sont portées à recevoir une part bien plus faible du financement comparativement à celles dirigées par des hommes.

Le gouvernement a un budget destiné aux prêts et aux avances dont une partie du capital est affectée pour appuyer les fonds d'investissement en capital risque dans la province. En particulier, le gouvernement a engagé 3 millions de dollars en capital (sur cinq ans) dans un fonds de capital-risque dont la mission est d'investir uniquement dans des femmes dirigeantes, des cadres supérieurs ou des entreprises détenues par des femmes. En plus de son mandat qui est de monter un portfolio d'investissement rentable, Sandpiper Ventures offre des programmes de formation aux investisseuses accréditées qui sont nouvelles dans l'écosystème. Il offre aussi des possibilités de mentorat, de réseautage et de formation pour aider les entrepreneures à accéder au financement et aux possibilités de leadership pour bâtir leurs propres entreprises.

Sources : Statistique Canada

**Écarts de données – Aucune donnée du GNB ou ventilation selon le genre des entreprises appartenant à des personnes du Nouveau-Brunswick.*

Population cible : Femmes en affaires

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Répartition du revenu :

Revenu moyen

Revenu élevé

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes 2SLGBTQI+, travailleurs, nouveaux arrivants, populations anglophones, populations francophones, personnes ayant un certificat d'apprentissage ou un autre certificat ou diplôme d'école de métier, personnes ayant un certificat ou un diplôme collégial ou un autre certificat ou diplôme non universitaire, les personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade universitaire.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Attirer de nouveaux arrivants qualifiés pour répondre à la demande de talents

La croissance démographique du Nouveau-Brunswick est essentielle à la croissance économique de la province. Le Nouveau-Brunswick fait face à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il est essentiel d'attirer de nouveaux arrivants pour combler cette pénurie. Toutefois, le Nouveau-Brunswick doit s'assurer que les nouveaux arrivants et les collectivités disposent de services et de programmes qui favorisent une inclusion significative, ce qui aidera à améliorer la rétention des nouveaux arrivants dans la province.

Le Programme de financement des programmes d'établissement fait partie intégrante de la résolution des préoccupations ci-dessus. Le programme est conçu pour offrir du financement aux organismes d'aide à l'établissement et des ressources aux services d'établissement pour les nouveaux arrivants, comme des renseignements d'orientation, la collecte de données et la collaboration, des aiguillages et de la formation, ainsi que des programmes qui favorisent l'inclusion communautaire. La demande de ces services continue d'augmenter alors que la province délivre de plus en plus de certificats de désignation aux nouveaux arrivants dans le cadre de programmes d'immigration.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune source de données consolidée / complète*

Population cible : Nouveaux arrivants au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Autres caractéristiques :

Nouveaux arrivants, communautés racisées, personnes 2ELGBTQI+, personnes étudiantes, travailleurs, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, ménages d'une personne, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – ACS+ toujours à jour

Stratégie de réforme des services correctionnels

Les programmes à l'intention des détenus dans les établissements correctionnels de la province sont très limités. Pour réduire le taux de récidive, il faut offrir un traitement individualisé aux détenus. Le but : que chaque détenu puisse quitter l'établissement correctionnel dans de meilleures conditions, c'est-à-dire en meilleure santé dans la mesure du possible, en ayant compris les raisons de son comportement criminel, ainsi qu'en ayant acquis une éducation ou des compétences supplémentaires.

La stratégie prévoit des gestionnaires de cas qui seront chargés d'évaluer les besoins des détenus, de travailler directement avec eux en établissement et d'assurer un suivi dès leur libération. Elle comprend également une formation à l'ensemble du personnel correctionnel ainsi que le recours aux interventions cognitivo-comportementales et aux entrevues motivationnelles. Dans le cadre de la stratégie, la plupart des détenus bénéficient du Modèle de programme correctionnel intégré qui a permis d'abaisser le taux de récidive de 57 à 82 % (selon le type d'infraction et l'engagement du détenu). Ces résultats sont obtenus grâce à des programmes adaptés aux besoins particuliers des délinquantes, des jeunes délinquants, des délinquants autochtones, des délinquants sexuels et des auteurs de violence entre partenaires intimes. La stratégie prévoit également un investissement dans des programmes fondés sur la foi et la spiritualité, offerts par des tiers fournisseurs de services.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Détenus dans des établissements correctionnels provinciaux

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Personnes âgées de moins de 18 ans

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Déficit budgétaire pour les services correctionnels

Le gouvernement gère et exploite six établissements correctionnels provinciaux : quatre pour les hommes adultes, un pour les femmes et le Centre pour jeunes du Nouveau-Brunswick.

Les coûts de fonctionnement et d'attribution de ressources augmentent. Ils découlent notamment des heures supplémentaires nécessaires pour doter adéquatement les unités en personnel, éviter les perturbations et accompagner les détenus nécessitant des soins médicaux à l'extérieur de l'établissement (p. ex. les visites à l'hôpital).

La demande de financement annuel supplémentaire assurera la sécurité du personnel et des détenus, car les fonds couvriront les coûts des heures supplémentaires, les fournitures directes pour les soins aux détenus et l'indemnisation des travailleurs.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnel et détenus des services correctionnels

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Personnes âgées de moins de 18 ans

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Stratégie de réforme de la police

La GRC assure le maintien de l'ordre sur 98 % du territoire du Nouveau-Brunswick. Une augmentation stratégique de fonds est nécessaire pour améliorer les services de la GRC à court et à moyen terme, ainsi que les éléments qui contribuent à son succès. Ces investissements sont nécessaires pour accroître la visibilité de la police, maximiser l'efficacité des agents de première ligne, augmenter le taux de résolution de crimes et ainsi réduire le taux de criminalité et renforcer la confiance du public.

L'augmentation du financement annuel permettra d'ajouter 80 agents de la GRC, dont 51 agents de première ligne, ce qui permettra d'atteindre un ratio de 1 agent de la GRC pour 100 000 Néo-Brunswickois. De plus, les fonds supplémentaires permettront de recruter du personnel pour les unités spécialisées clés qui sont incapables de répondre aux besoins actuels.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Tous les résidents du Nouveau-Brunswick (dans l'optique de la sécurité publique)

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques : S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Transformation des soins de santé primaires

Le secteur des soins de santé primaires du Nouveau-Brunswick connaît de nombreuses difficultés, notamment l'accès à des soins en temps opportun, la disponibilité de fournisseurs de soins primaires ainsi que le recrutement de médecins, de personnel infirmier et de professionnels paramédicaux et leur maintien en poste. Au Nouveau-Brunswick, les services de soins de santé primaires sont principalement offerts par des médecins de famille exerçant en cabinet individuel (55 % de tous les médecins de famille) ou en cabinet collectif où les soins interdisciplinaires sont absents.

Il est absolument nécessaire de faire évoluer la prestation des services de soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick vers des soins offerts par des équipes interdisciplinaires à un rythme beaucoup plus soutenu. Parallèlement, il faut renforcer la gouvernance et la surveillance de la prestation des soins de santé primaires.

Afin d'améliorer les soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick, le gouvernement modernisera la manière dont il recrute, embauche et rémunère ses fournisseurs de soins de santé primaires en encourageant et en appuyant les pratiques fondées sur le travail d'équipe. Améliorer l'accès aux soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick est l'un des domaines d'action du plan provincial de la santé, *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent*, publié en novembre 2021.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Fournisseurs de soins de santé primaires, médecins de famille, personnel infirmier praticien, professionnels paramédicaux qui travaillent dans un cabinet individuel ou un cabinet de médecine familiale au Nouveau-Brunswick; et patients d'un centre de santé communautaire ou d'un centre de services de santé partout dans la province

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Populations anglophones, populations francophones, populations urbaines, populations en région rurale ou éloignée

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Financement de capacité pour la consultation des Autochtones

Il existe une obligation constitutionnelle de préserver l'honneur de la Couronne par l'engagement des communautés autochtones dans de véritables consultations. Le but de ces consultations est de comprendre l'effet du développement des ressources sur les droits ancestraux ou issus de traités et de procéder à un accommodement le cas échéant.

De nombreuses initiatives clés du gouvernement en matière de développement des ressources nécessitent une véritable consultation. Dans le cadre de ce processus, on demande souvent au gouvernement de fournir un financement de capacité pour permettre aux Premières Nations d'organiser de véritables consultations communautaires et d'y participer.

Le financement de capacité serait accordé aux dirigeants, aux organisations représentatives ou aux communautés autochtones pour permettre une consultation et un engagement solides, ainsi que la possibilité d'intégrer le savoir autochtone dans d'importantes initiatives de développement des ressources.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Dirigeants (trois Premières Nations), organisations représentatives et 16 communautés autochtones

Avantages directs :

Genre :
Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :
Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :
Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations
Tous les âges

Autres caractéristiques :
Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Le Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCA durable) est un nouvel accord quinquennal conclu entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui remplace le Partenariat canadien pour l'agriculture. Il représente le 5^e accord fédéral-provincial-territorial depuis 2003. Les programmes appuient le secteur agricole. Aux termes du PCA durable, une plus grande attention est accordée à l'augmentation de la proportion de bénéficiaires d'un financement qui sont des femmes, des jeunes ou des Autochtones. Le gouvernement encouragera plus de femmes, de jeunes ou d'Autochtones à présenter une demande.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Producteurs agricoles au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Hommes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones, populations rurales

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Sensibilisation des Autochtones à la violence conjugale et à la violence entre partenaires intimes

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick recevra du financement du gouvernement fédéral afin d'établir des programmes de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence entre partenaires intimes (VC/VPI) dans huit communautés des Premières Nations. Le programme offrira des services spécialisés aux femmes autochtones et à leurs enfants dans les Premières Nations suivantes : Elsipogtog, Indian Island, Bouctouche, Sitansisk (St. Mary's), Welamooktook (Oromocto), Pilitck (Kingsclear), Negootkook (Tobique), et Woolastookgiw (Woodstock). Les services seront également offerts aux femmes autochtones hors réserve dans ces régions géographiques.

Le programme contribue à éliminer les obstacles et à améliorer les iniquités globales dans les services offerts à une population vulnérable au Nouveau-Brunswick. Il offrira des mesures de soutien et des services spécialisés, culturellement adaptés, sécuritaires et facilement accessibles aux femmes et aux personnes autochtones bispirituelles, transgenres, lesbiennes et bisexuelles qui vivent des situations de VC/VPI dans leur communauté. Pour assurer la sécurité et le bien-être général, ces mesures de soutien et ces services seront dirigés et offerts par une personne autochtone.

Sources : Sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Les femmes autochtones et leurs enfants dans huit communautés des Premières Nations au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Personnes transgenres et personnes de diverses identités de genre (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones, personnes 2ELGBTQI+, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Tôt dans la phase de l'idée/d'élaboration (lorsque les options/propositions sont élaborées)

Entente Canada – Nouveau-Brunswick : lignes d’aide téléphonique en cas de crise pour répondre à la violence fondée sur le genre

En 2021, le gouvernement fédéral s’est engagé à accorder un financement temporaire de 30 millions de dollars sur quatre ans. Cette somme a été répartie entre treize gouvernements provinciaux et territoriaux pour maintenir des lignes existantes d’aide téléphonique en cas de violence fondée sur le genre (VFG). Le gouvernement du Nouveau-Brunswick reçoit jusqu’à 700 000 \$ sur trois ans pour soutenir les organismes à but non lucratif qui fournissent des lignes existantes multilingues d’aide téléphonique en cas de VFG. Ces organismes ont tenu compte des répercussions de la pandémie de la COVID-19 sur le soutien en cas de VFG et ont adapté la prestation de services postpandémie. Si on a besoin de services dans des langues autres que le français et l’anglais, des services d’interprétation sont offerts gratuitement.

Le gouvernement distribuera les fonds pendant la première année afin de soutenir les lignes existantes d’aide téléphonique en cas de VFG.

Sources : Sources de données externes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Survivantes de VFG partout dans la province

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Personnes transgenres et personnes de diverses identités de genre (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Faible revenu

Revenu moyen

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, personnes ayant un handicap physique, personnes ayant un handicap mental, personnes étudiantes, travailleurs, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, populations anglophones, populations francophones, personnes qui apprennent le français ou l’anglais comme langue seconde+, ménages d’une personne, parents, ménages monoparentaux

Période de réalisation de l’ACS+ :

Dernière étape (sera achevée avant la présentation du mémoire au Conseil exécutif [MCE])

Prévenir les homicides conjugaux au Canada atlantique : Regarder en arrière pour envisager la voie à suivre

Grâce au financement de Femmes et Égalité des genres Canada, cette étude rétrospective sur dix ans permettra de recueillir des données sur les homicides conjugaux au Canada atlantique afin de répertorier avec précision les tendances et les modèles.

Les recommandations découlant de cette recherche permettront de déterminer les domaines prioritaires pour prévenir les homicides conjugaux au Nouveau-Brunswick et de guider l'orientation du Réseau atlantique d'examen des homicides au sein de la famille, dont fait partie le Nouveau-Brunswick.

De plus, de nombreux enfants sont témoins d'homicides conjugaux ou en subissent des conséquences négatives. La prévention des homicides conjugaux peut atténuer les traumatismes intergénérationnels qui continuent à en découler.

Sources : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes survivantes de violence entre partenaires intimes au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges; jeunes, enfants et futures générations

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap physique, personnes ayant un handicap mental, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+, populations anglophones, populations francophones, parents

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – ACS+ toujours à jour

Approche adaptée de l'ACS+ : La Direction de l'égalité des femmes a examiné en détail les questions de confidentialité liées à la publication des statistiques sur les homicides conjugaux. Elle a pris des mesures pour garantir la sécurité des transferts de données et la confidentialité de toutes les personnes participant à la recherche.

Améliorer la réponse à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires publics du Nouveau-Brunswick

Les femmes et les populations marginalisées sont exposées à des risques de violence sexuelle plus élevés, particulièrement sur les campus universitaires. Le gouvernement mènera un projet pilote qui vise à offrir plus de services de soutien liés à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires, en particulier pour répondre à la violence sexuelle et sensibiliser la population étudiante à la violence sexuelle.

Les objectifs sont les suivants : définir et évaluer les forces et les lacunes des services de soutien liés à la violence sexuelle dans les établissements postsecondaires publics au Nouveau-Brunswick; concevoir et mettre à l'essai un ou plusieurs modèles de prestation de services dans les deux langues officielles; et élaborer et mettre en œuvre une stratégie de formation pour préparer les établissements postsecondaires publics à lutter contre la violence sexuelle sur leurs campus.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organismes internationaux

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Les personnes étudiantes fréquentant un établissement postsecondaire au Nouveau-Brunswick, qui sont victimes de violence sexuelle

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes de 18 à 29 ans

Autres caractéristiques :

Personnes 2ELGBTQI+, personnes étudiantes, personnes ayant fait des études secondaires partielles, titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – mise à jour de l'ACS+

Approche adaptée de l'ACS+ : Lorsqu'il est question de la réponse et de la prestation de services, il est important d'envisager la manière dont les campus offriront un soutien d'affirmation identitaire aux personnes survivantes de la violence sexuelle, en particulier aux personnes 2ELGBTQI+ et aux Autochtones. Idéalement, ces services de soutien seront disponibles dans les bureaux d'organismes luttant contre la violence sexuelle. Sinon, des recommandations pour des voies d'aiguillage solides pourraient combler les lacunes sur les campus disposant de moins de ressources.

Programme communautaire de services de soutien aux victimes de violence sexuelle

En 2022-2023, cinq organismes ont été choisis pour obtenir un financement permettant d'assurer la coordination communautaire de la réponse à la violence sexuelle et d'offrir des services spécialisés de counseling en violence sexuelle.

Le programme, qui sera mis en œuvre sur deux ans, sera élargi en 2023-2024. Un financement sera accordé directement aux collectivités pour appuyer les personnes survivantes qui naviguent dans les systèmes de santé, de services sociaux et de justice; pour élaborer la réponse à la violence sexuelle au niveau communautaire et pour fournir des services spécialisés de counseling accessibles, opportuns et durables en cas de traumatismes sexuels.

Comme la violence sexuelle est fondée sur le genre, les victimes sont surtout des femmes. Elles bénéficieront donc principalement de cette initiative, mais de nombreuses populations et identités croisées auront également accès aux services. Les hommes et les personnes 2ELGBTQI+ qui ont été victimes et les personnes survivantes de violence sexuelle pourraient également profiter de ce programme, car des services pourraient leur être proposés pour les aider à composer avec leurs traumatismes.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes qui ont survécu à la violence sexuelle

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes dans des régions particulières, personnes 2ELGBTQI+, communautés racisées, peuples autochtones, nouveaux arrivants, personnes ayant un handicap physique, personnes ayant un handicap mental, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été menée précédemment sur ce point, des efforts ont été déployés pour s'assurer que les organismes auront recours aux allocations de voyage pour visiter la clientèle dans les régions rurales ou, dans d'autres cas, pourront offrir des fonds à la clientèle incapable de se prévaloir des services.

Programme d'emploi d'été des musées communautaires (PEEMC)

Une augmentation du budget du programme d'emploi d'été (PEEMC) permettra de répondre aux besoins des musées communautaires et de soutenir l'économie et les personnes à la recherche d'un emploi.

Le PEEMC accorde des fonds aux musées communautaires pour la création d'emplois d'été. Les employés acquièrent de l'expérience dans l'industrie muséale et contribuent à la promotion du patrimoine du Nouveau-Brunswick. Les postes s'adressent aux personnes âgées de 19 à 29 ans inscrites à un programme d'études postsecondaires. Ces personnes se font offrir un emploi et acquièrent de l'expérience dans le domaine du patrimoine. De plus, les musées bénéficient d'une plus grande capacité à fonctionner et à accueillir des visiteurs.

Le budget du PEEMC finance 100 emplois d'été pendant neuf semaines. L'investissement est complété par TPC dans d'autres secteurs budgétaires. Ainsi, 15 postes supplémentaires sont créés pour répondre aux besoins des musées admissibles.

Sources : Données administratives internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes âgées de 19 à 29 ans qui sont inscrites à un programme d'études postsecondaires

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées de 19 à 29 ans

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes, populations urbaines

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Augmentations du salaire minimum

Au Nouveau-Brunswick, l'âge, le genre et le statut socio-économique des quelque 19 300 personnes gagnant le salaire minimum sont diversifiés. Cependant, certains groupes sont surreprésentés parmi ces personnes et profiteraient au maximum de cette prochaine augmentation, à savoir les femmes (qui représentent 57 % des personnes qui gagnent le salaire minimum), les jeunes (37 %) et les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins.

Compte tenu de la conjoncture économique difficile, il est important de procéder à des ajustements annuels du salaire minimum en fonction de l'indice des prix à la consommation. Nous pourrions ainsi protéger le niveau de vie de nos travailleurs à faible salaire et nous assurer que le Nouveau-Brunswick demeure compétitif relativement aux autres provinces de l'Atlantique.

Le 1^{er} avril 2023, le salaire minimum devrait augmenter d'environ 1 \$ (passant de 13,75 \$ à 14,75 \$) à la suite d'une période d'inflation élevée.

Sources : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes du Nouveau-Brunswick rémunérées au salaire minimum

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres³

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Travailleurs

Période de réalisation de l'ACS+ : Tôt dans la phase de l'idée/d'élaboration (lorsque les options/propositions sont élaborées)

³ Les postes sont considérés comme équilibrés entre les genres, sauf si un genre particulier est touché par le poste à 60 % ou plus.

Priorités en matière d'études supérieures en médecine au Nouveau-Brunswick : programmes francophones et anglophones

L'investissement permettra d'accélérer l'ajout de places en médecine au Nouveau-Brunswick et la création d'un nombre proportionnel de places dans les programmes de résidence francophones et anglophones. Il financera l'augmentation nécessaire du nombre de places, en créant davantage de possibilités de formation pour les personnes étudiant en médecine du Nouveau-Brunswick afin qu'elles puissent faire leur résidence dans la province. Un autre élément de cette demande budgétaire comprend le financement de soutien (personnel, augmentation de la location à bail, etc.).

De plus, les possibilités de formation offertes aux personnes étudiant dans le cadre de cette initiative amélioreront l'accès aux programmes de résidence pour les celles-ci ainsi que pour les groupes sous-représentés, en particulier les populations autochtones, les personnes ayant un statut socioéconomique inférieur et les populations en région rurale ou éloignée (conformément aux principes d'imputabilité sociale qui font partie du mandat des facultés de médecine canadiennes).

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes étudiant en médecine du Nouveau-Brunswick qui veulent faire leur résidence dans la province

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées de 18 à 29 ans

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes, communautés racisées, peuples autochtones, populations francophones, populations anglophones, populations urbaines, populations en région rurale ou éloignée

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Pressions sur le Tribunal sur la location de locaux d'habitation

Une série de modifications législatives ont été apportées à la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, lesquelles ont augmenté la charge de travail du Tribunal sur la location de locaux d'habitation. De plus, il y a eu une augmentation des besoins en données du Tribunal, raison pour laquelle il faut avoir un nouveau système informatique.

Un financement supplémentaire est demandé pour appuyer la solution informatique.

Ce financement répondra au besoin accru découlant des modifications législatives.

Sources de données : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Locataires au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Adultes

Autres caractéristiques :

Populations rurales, populations urbaines

Période de réalisation de l'ACS+ : Actuelle – L'ACS+ est encore à jour

Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Le Syndicat du Nouveau-Brunswick a demandé au Service de bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) d'offrir des produits d'hygiène menstruelle au public dans les bibliothèques publiques pour lutter contre le phénomène de la *pauvreté liée aux règles*.

Le SBPNB fournira gratuitement des produits menstruels dans toutes les bibliothèques. Il en coûtera 15 480 \$ par année aux petites et moyennes bibliothèques, et 24 000 \$ par année aux grandes bibliothèques ainsi qu'aux centres de ressources.

Sources de données : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Les usagers des bibliothèques publiques qui ont des menstruations

Avantages directs :

Genre

Surtout des femmes (>80 %)

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Autres caractéristiques :

2SLGBTQI+

Période de réalisation de l'ACS+ : On ignore si une ACS+ a été réalisée sur ce point.

Aide financière aux étudiants

En raison du taux d'inflation élevé, de l'augmentation du coût de la vie et de la hausse des droits de scolarité, les besoins financiers des personnes étudiantes augmentent. Celles-ci ont besoin d'un financement plus important par le biais de l'aide financière aux étudiants. Cependant, les sommes accordées dans le cadre du Prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick et de la Bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick n'ont pas augmenté depuis 2005 et 2013 respectivement.

L'élimination de la contribution à taux fixe de l'étudiant dans le calcul du prêt et l'augmentation du montant hebdomadaire du Prêt aux étudiants du Nouveau-Brunswick et de la Bourse d'entretien du Nouveau-Brunswick devraient avoir des effets positifs sur les personnes étudiantes de toutes les identités. Cela touchera environ 6 000 personnes étudiantes.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnes étudiantes de niveau postsecondaire

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations et aux personnes de 18 à 29 ans

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes

Période de réalisation de l'ACS+ : On ignore si une ACS+ a été réalisée pour ce poste.

Secrétariat aux langues officielles

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé la création d'un secrétariat aux langues officielles, qui commencera ses activités le 1^{er} avril 2023. Le secrétariat, qui agira comme organisme central du GNB, aura la responsabilité de coordonner, d'appuyer et de promouvoir la *Loi sur les langues officielles*.

La *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick a été proclamée en 1969. Elle garantit l'égalité des deux langues officielles et communautés linguistiques. Elle veille à ce que les gens du Nouveau-Brunswick soient servis par le gouvernement dans la langue de leur choix. Le mandat du Secrétariat aux langues officielles sera de susciter un changement culturel positif au sein du gouvernement et dans les communautés par un accent sur les aspects positifs du bilinguisme; ainsi que de maintenir et d'améliorer le bilinguisme au sein de la fonction publique.

L'investissement permettra au secrétariat d'entreprendre des campagnes de sensibilisation du public pour promouvoir la connaissance de l'autre communauté linguistique, le respect et la communication entre les deux, ainsi que les avantages économiques du bilinguisme dans la province. Il lui permettra également de tenir des consultations régulières auprès des diverses parties prenantes des deux communautés linguistiques pour atténuer toute tension potentielle entourant les langues officielles.

Sources : Sources de données externes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Tous les gens du Nouveau-Brunswick, groupes de parties prenantes francophones et anglophones

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Populations francophones, populations anglophones, personnes qui apprennent le français ou l'anglais comme langue seconde+

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Services préscolaires en autisme

Le Programme préscolaire en autisme permettra aux enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme et à leur famille d'avoir accès à des services thérapeutiques en temps opportun. Les enfants auront l'occasion d'acquérir des compétences utiles qui faciliteront leur entrée dans le système scolaire.

L'investissement permettra au fournisseur de services d'embaucher du personnel supplémentaire et d'augmenter les salaires pour rester compétitif compte tenu de la pénurie actuelle de personnel dans le secteur. L'ajout de personnel permettra d'éviter la création d'une liste d'attente de clients, ce qui serait contraire au règlement. Le fournisseur de services pourra aussi offrir des services de haute qualité dans des délais raisonnables.

Sources : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Les enfants qui ont reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme et leur famille

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Personnes âgées de moins de 18 ans, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, populations anglophones, populations francophones, parents

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Approche adaptée de l'ACS+ : S.O.

Centres communautaires de ressources sur l'autisme

Le gouvernement utilisera les fonds supplémentaires pour investir davantage dans les centres de ressources pour l'autisme au Nouveau-Brunswick, ce qui permettra de répondre à la demande croissante et d'améliorer la prestation des services.

Il y a actuellement 11 centres de ressources sur l'autisme dans la province. Une association assure une certaine cohérence dans leur mandat et leur prestation de services de base. Les services et les programmes offerts par chaque centre se sont considérablement accrus au cours des dernières années. De plus, le nombre de clients autistes dans nos collectivités qui sollicitent les services des centres de ressources sur l'autisme augmente. Cependant, le financement accordé par le ministère de la Santé n'a pas changé depuis plus de 15 ans. À la lumière de la situation actuelle, l'augmentation du financement permettra aux centres de mieux servir la population.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Population neuroatypique, personnes qui ont reçu un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap mental, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, personnes étudiantes, travailleurs, populations anglophones, populations francophones, personnes ayant fait des études secondaires partielles, titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Réduire l'écart d'apprentissage – Secteur anglophone

Tout au long de la pandémie, et pendant les conflits de travail, les élèves ont eu moins de temps d'enseignement en présentiel. Par conséquent, ils n'atteignent pas les niveaux de littératie et de numératie visés.

L'investissement prévoit l'embauche de 98 équivalents temps plein (ETP) pour combler les lacunes en littératie. Il prévoit également la planification du programme de mathématiques de la 4^e à la 8^e année afin de réagir à la baisse des résultats aux évaluations provinciales en mathématiques. Il permettra la création et l'offre de cours en ligne contenant des programmes d'études et un apprentissage professionnel; offrira des jours de congé aux enseignants pour leur permettre de renforcer leurs capacités; et intégrera le tutorat en mathématiques dans les districts pour offrir une intervention spécialisée auprès d'élèves identifiés. En ce qui concerne la littératie, des spécialistes du soutien en classe dans chaque école élémentaire travailleront directement avec les élèves de la maternelle à la 3^e année pour combler les lacunes qui se sont manifestées au cours des dernières années.

L'objectif est d'aider tous les élèves qui ont pris du retard en numératie et en littératie au cours des dernières années à combler les lacunes dans leur apprentissage et à améliorer leurs aptitudes et leurs compétences.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnel enseignant, par l'ajout d'ETP et le perfectionnement, ainsi que les élèves

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Revenu moyen

Revenu élevé

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes, travailleurs, populations anglophones, personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Saison prolongée à Grand Manan

À l'heure actuelle, deux traversiers sont exploités à l'île Grand Manan : l'un d'eux est exploité à longueur d'année, et l'autre, de façon saisonnière. Comme le service du traversier saisonnier est interrompu de la mi-septembre à la mi-juin, les résidents ont moins de possibilités de se rendre sur la partie continentale.

L'augmentation budgétaire permet au traversier d'effectuer trois allers-retours supplémentaires par jour, et ce, de la mi-septembre jusqu'au lundi de l'Action de grâce. Ces trajets supplémentaires permettront aux résidents d'avoir plus de possibilités de se rendre sur la partie continentale afin d'obtenir des services qui ne sont pas disponibles – ou qui sont disponibles de façon limitée – sur l'île. De plus, ils permettront aux touristes de passer plus de temps à visiter l'île, sans sacrifier l'accès des résidents au traversier, ce qui aura des répercussions positives sur l'économie de l'île.

Bien que cette augmentation budgétaire touche tous les résidents de Grand Manan et les touristes, les répercussions peuvent être importantes sur certains groupes et sur les communautés vulnérables, comme les résidents âgés, qui doivent se rendre sur la partie continentale pour obtenir des services de santé ou des services bancaires particuliers.

Sources : Sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Résidents de Grand Manan

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte surtout aux adultes âgés ou aux aînés

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Populations en région rurale ou éloignée, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Connectivité – service à large bande et service mobile sans fil dans les régions rurales

En 2020, le Bureau du chef de l'information a formé une équipe pour préconiser l'amélioration des services à large bande et mobile sans fil dans les régions rurales. Cela donnait suite à la plateforme politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) à l'époque. L'équipe a fourni une expertise politique et technique supplémentaire en matière de télécommunications. Ainsi, le GNB a pu travailler efficacement avec les entreprises de télécommunications et les ministères du gouvernement du Canada chargés du financement pour réaliser ses objectifs politiques.

Le Nouveau-Brunswick a une importante population rurale. Certaines régions rurales de la province n'ont pas accès à des services à large bande et mobile sans fil de qualité.

Tous les résidents dans ces régions rurales du Nouveau-Brunswick bénéficieront du soutien du GNB pour assurer une connexion à large bande et une couverture cellulaire partout dans la province.

Sources : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Résidents des régions rurales du Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Inconnu

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Populations en région rurale ou éloignée

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Trois trajets supplémentaires à l'île White Head le dimanche (projet pilote)

À l'heure actuelle, le traversier qui assure la navette entre l'île White Head et Grand Manan est exploité du lundi au dimanche à longueur d'année. Cependant, il assure seulement quatre traversées le dimanche, comparativement à neuf traversées du lundi au samedi. Il s'agit du seul traversier offrant le service de navette à cette communauté éloignée. Les résidents disposent donc de moyens de transport limités.

Dans le cadre d'un projet pilote, l'augmentation budgétaire permet au traversier d'effectuer trois allers-retours supplémentaires le dimanche, à compter de décembre jusqu'à mars pendant l'exercice financier 2022-2023. L'ajout de traversées permettra aux passagers d'avoir plus de possibilités de se rendre à l'île Grand Manan, et ensuite sur la partie continentale, afin d'obtenir des produits et des services qui ne sont pas disponibles – ou qui sont disponibles de façon limitée – sur l'île, comme des services de santé, l'épicerie, l'essence, etc.

Bien que cette augmentation budgétaire pour le service de traversier touche tous les résidents de l'île White Head et les touristes, les répercussions peuvent être importantes sur certains groupes et sur les communautés vulnérables, comme les résidents âgés, qui doivent se rendre à Grand Manan et sur la partie continentale pour obtenir des services essentiels.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organismes internationaux

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Résidents de l'île White Head

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte surtout aux adultes âgés ou aux aînés

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Populations en région rurale ou éloignée, personnes dans des régions particulières, populations anglophones

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

Ce poste budgétaire aidera le gouvernement à mettre en œuvre deux (2) appels à l'action (n° 57 et n° 82) de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Tout d'abord, le ministère responsable poursuivra d'abord son travail de formation des fonctionnaires sur des sujets tels que la culture autochtone, les droits et l'histoire des traités et des Autochtones. Deuxièmement, ils continueront à dialoguer directement avec les survivants des pensionnats et leurs familles, ainsi qu'avec d'autres parties intéressées, afin d'organiser des réunions et de discuter de la création d'un monument accessible au public et très visible dans la capitale. Ce monument rendra hommage aux personnes survivantes et commémorera ceux qui ont perdu la vie dans les pensionnats.

Sources : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : fonctionnaires, Autochtones et fonctionnaires autochtones

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Viser tous les âges.

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones (Premières Nations)

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Mesures de soutien aux communautés autochtones

Le présent investissement permettra d'accorder du financement aux communautés autochtones pour offrir aux enfants et aux jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick des services de santé mentale et de traitement de dépendances adaptés à leur culture.

En réponse au rapport du défenseur des enfants et de la jeunesse, *Aucun enfant abandonné*, la nécessité de mettre en place des programmes de santé mentale dirigés par des Autochtones a été notée comme recommandation clé.

Plus précisément, du financement sera accordé aux deux volets suivants :

1. Assurer des services psychiatriques à distance aux jeunes autochtones, par un psychiatre autochtone.
2. Soutenir un partenariat pour former et mettre en place une équipe multidisciplinaire en vue de fournir un soutien d'intervention direct aux jeunes aux prises avec des problèmes de dépendances et de santé mentale dans les nombreuses communautés des Premières Nations au Nouveau-Brunswick.

Sources : Sources de données externes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Enfants et jeunes autochtones qui vivent dans les réserves ou hors réserve au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été menée auparavant sur cet article, l'élément le plus important de cet investissement sera de veiller à ce que celui-ci demeure un service pour les enfants et les jeunes dirigé par des Autochtones. Le modèle de financement et la collaboration serviront à atténuer ce risque potentiel.

Mises à niveau du système d'information météorologique routière

Le gouvernement dispose d'un système d'information météorologique routière (SIMR) qui surveille les prévisions météorologiques et en améliore l'exactitude. Le système a été mis à niveau et élargi en 2022-2023, ce qui a permis d'augmenter la couverture du réseau et les données accessibles au personnel d'entretien des routes.

De ce fait, le gouvernement a enregistré une augmentation supplémentaire de ses coûts de fonctionnement et d'entretien annuels. À cause de l'augmentation des coûts, un financement supplémentaire est nécessaire pour continuer à offrir les services actuels ainsi que de nouveaux services.

L'augmentation du budget couvrira les mises à niveau du système, ce qui permettra au personnel d'entretien de mieux surveiller, planifier et répondre aux conditions défavorables qui créent des situations dangereuses sur les artères et les routes collectrices. Outre les usagers de la route, les premiers intervenants, le personnel d'entretien et d'autres services d'urgence bénéficieront directement de cette mise à niveau, car ils pourront mieux servir les collectivités concernées grâce à l'information supplémentaire.

Sources : Sources de données internes, Statistique Canada

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Les résidents du Nouveau-Brunswick qui vivent en région rurale et qui circulent régulièrement sur les routes de grande communication et les routes collectrices

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte surtout aux adultes âgés ou aux aînés

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Travailleurs, populations en région rurale ou éloignée, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Stratégie du gouvernement du Nouveau-Brunswick relative aux Premières Nations

La coordination de toutes les initiatives gouvernementales avec les Premières nations garantira une approche pangouvernementale et une meilleure compréhension des besoins et des services. Le ministère veillera à renforcer le partenariat avec les Premières nations en continuant à financer les domaines prioritaires, les ressources en matière de communication, les consultants externes et d'autres ressources pour soutenir la stratégie.

Cette stratégie profitera directement aux communautés des Premières Nations en augmentant la fréquence des consultations et des communications directes pour garantir une vision commune et des relations harmonieuses.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Premières Nations

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Tous les âges

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Écart en littératie et en numératie – Secteur francophone

Les perturbations causées par la pandémie ont creusé l'écart dans l'aptitude à la lecture chez les élèves. Plusieurs études de recherche et résultats d'évaluations provinciales dans le secteur francophone confirment que cette situation est exacerbée dans les milieux linguistiques minoritaires. De plus, le système d'éducation doit appuyer le personnel enseignant qui n'est pas nécessairement formé pour enseigner formellement la lecture pour atteindre les niveaux requis.

Le rapport sur l'enquête « Le droit de lire » et l'impact de la pandémie sur les compétences en littératie des élèves obligent le système d'éducation à agir rapidement. La lecture doit être enseignée formellement de la maternelle à la 4^e année. Le secteur francophone doit réviser et mettre à jour ses programmes d'études de la maternelle à la 4^e année, ses documents d'accompagnement et ses ressources pédagogiques afin qu'ils soient fondés sur la science de la lecture. Une formation en cours d'emploi doit être élaborée et offerte au personnel enseignant de la maternelle à la 4^e année pour que les pratiques recommandées dans la recherche soient mises en œuvre le plus rapidement possible.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Personnel enseignant, qui sera mieux formé pour aider les élèves

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Revenu moyen

Revenu élevé

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes, travailleurs, populations francophones, personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade universitaire

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Le Nouveau-Brunswick, hôte des Jeux du Canada en 2029

Le Nouveau-Brunswick a accepté sa place dans le cycle d'accueil des Jeux d'été du Canada. Il accueillera donc les Jeux en 2029. Ainsi, il doit s'engager à fournir un financement de 10,35 millions de dollars à la communauté hôte sur quatre à cinq ans à partir de l'exercice 2025-2026.

L'accueil des Jeux d'été du Canada peut avoir des retombées positives sur un large échantillon de la population. Les retombées sont planifiées selon quatre piliers : le développement du sport, le développement social, le développement environnemental et le développement économique. De plus, les retombées après les Jeux devraient inclure un meilleur accès aux infrastructures et aux programmes de mieux-être.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada, organismes internationaux

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Athlètes, entraîneurs, bénévoles, collectivités, entreprises locales, spectateurs et vendeurs

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Tous les âges

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ :

Existante – ACS+ toujours à jour

Jeux du Canada 2029 – Développement du sport

Le Nouveau-Brunswick a accepté d'accueillir les Jeux d'été du Canada en 2029. L'une des priorités stratégiques des Jeux est le développement du sport. La notoriété dont bénéficient les Jeux peut servir de catalyseur pour le développement du sport. Au cours de la première phase de développement, l'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité du système et l'élargissement des programmes.

Des fonds seront mis à la disposition des organismes et des clubs sportifs provinciaux pour soutenir le recrutement et le perfectionnement des responsables techniques et des entraîneurs qui peuvent influencer directement sur la qualité des programmes.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Ce n'est que récemment que les organismes sportifs ont commencé à permettre aux participants de choisir d'autres options de genre qu'homme ou femme. Des données seront disponibles dans un avenir rapproché.*

Population cible : Enfants et jeunes (de 3 à 19 ans) qui participent actuellement au système du sport organisé et ceux qui n'y ont pas encore fait leur entrée

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Autres caractéristiques :

Personnes étudiantes, populations urbaines, populations en région rurale ou éloignée, personnes dans des régions particulières

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste. Cependant, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture s'est efforcé de rendre le sport organisé dans les collectivités plus accessible à divers groupes de jeunes et de réduire l'écart entre les genres (40 % des enfants et des jeunes qui participent au sport organisé dans les collectivités sont des filles, tandis que 60 % sont des garçons).

Programme de pompes à insuline du Nouveau-Brunswick et surveillance continue de la glycémie

Dans le but de favoriser un accès équitable et abordable à la thérapie par pompe à insuline et à la technologie de surveillance continue de la glycémie (SCG) chez les diabétiques qui répondent aux critères médicaux, le Programme de pompes à insuline (PPI) du Nouveau-Brunswick élargit ses critères d'admissibilité et met en œuvre des changements aux politiques.

Parmi ces changements figurent l'élimination de la limite d'âge pour l'admissibilité; la couverture de la SCG pour les résidents du Nouveau-Brunswick atteints de diabète de type 1, pour ceux atteints de diabète de type 2 et suivant une insulinothérapie intensive et pour ceux qui présentent le risque le plus élevé de mauvais résultats cliniques; la mise à jour du calcul de la contribution du client/de la famille pour tenir compte des niveaux de revenu et des coûts de la vie actuels; et la garantie que les assureurs privés paient leur part.

Auparavant, au Nouveau-Brunswick, l'aide à la thérapie par pompe à insuline n'était disponible que pour les personnes âgées de moins de 25 ans. La couverture de la SCG n'était disponible que pour les bénéficiaires de l'aide au revenu atteints de diabète de type 1 pour lesquels la SCG était demandée par un spécialiste du diabète. Ces changements permettent un accès plus abordable à ces thérapies pour toutes les personnes qui répondent aux critères médicaux d'admissibilité et qui en ont besoin.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Diabétiques au Nouveau-Brunswick qui répondent aux critères médicaux d'admissibilité à la thérapie par pompe à insuline ou à la thérapie de SCG

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Aucune répercussion importante sur les générations

Tous les âges

Autres caractéristiques :

S.O.

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste

Programme de dépistage du cancer du poumon du Nouveau-Brunswick

Cette initiative soutiendra la mise en œuvre du Programme de dépistage du cancer du poumon du Nouveau-Brunswick pour la détection précoce du cancer du poumon chez les patients à risque élevé.

Le Nouveau-Brunswick a l'un des plus hauts taux de cancer du poumon au Canada. En 2021, 860 nouveaux cas de cancer du poumon ont été diagnostiqués au Nouveau-Brunswick, dont 600 ayant conduit à un décès. Le nombre de nouveaux cas de cancer du poumon et de décès devrait augmenter, en raison principalement de l'accroissement et du vieillissement de la population.

Les programmes de dépistage visent à détecter un état précancéreux chez des personnes sans symptômes, et le cancer dès ses premiers stades. Le programme proposé comporterait le dépistage chez les personnes de 50 à 75 ans qui ont au moins 2 % de risque estimé sur six ans de développer un cancer du poumon, ou ont fumé pendant au moins 20 ans et fument encore ou ont cessé de fumer voilà moins de 15 ans.

Sources : Statistique Canada, organismes internationaux, sources de données externes.

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Personnes au Nouveau-Brunswick, âgées de 50 à 75 ans, ayant un risque plus élevé de développer le cancer du poumon

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte surtout aux adultes âgés et aux aînés

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones

Période de réalisation de l'ACS+?

Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Augmentation de salaire à l'intention des travailleuses et travailleurs des services à la personne

Les travailleuses et travailleurs des services à la personne jouent un rôle essentiel dans les soins prodigués aux populations vulnérables du Nouveau-Brunswick. Près de 12 000 personnes sont employées à ce titre au Nouveau-Brunswick, dont la grande majorité sont des femmes.

À l'heure actuelle, le maintien en poste de ces travailleuses et travailleurs est difficile, car leur travail est exigeant et leurs salaires, souvent inférieurs à ceux d'autres professions, n'ont pas augmenté au même rythme que les prix à la hausse. L'augmentation de leur salaire reconnaîtra le rôle important qu'ils jouent pour servir les personnes du Nouveau-Brunswick qui ont besoin d'aide. Le financement appuiera les efforts de recrutement et de maintien en poste.

En général, l'augmentation des salaires des travailleuses et travailleurs dans ce secteur important aidera à garantir la continuité et la qualité des soins en permettant de maintenir en poste le personnel soignant qualifié.

Sources : Données administratives internes, Statistique Canada, organismes internationaux, autres sources de données externes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Travailleuses et travailleurs des services à la personne employés par Développement social

Avantages directs :

Genre :

Surtout des femmes (>80 %)

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées de 18 à 64 ans

Adultes âgés ou aînés

Autres caractéristiques :

Travailleurs, personnes ayant fait des études secondaires partielles, titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou équivalent, personnes titulaires d'un diplôme ou certificat d'études collégiales ou non universitaires

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste.

Augmentation du taux nominal d'aide sociale

L'augmentation du taux nominal d'aide sociale contribuera à protéger le pouvoir d'achat des bénéficiaires dans le contexte de l'augmentation du coût de la vie. Cette augmentation devrait bénéficier à près de 22 000 ménages au Nouveau-Brunswick (personnes seules et familles) en 2023-2024. Elle aura un effet direct sur les personnes à faible revenu âgées de 18 à 64 ans qui ont besoin d'un soutien du revenu pour répondre à leurs besoins de base.

Parmi les clients de Développement social, 70 % des ménages bénéficiaires d'aide sociale sont des personnes seules et 30 % sont des familles dont les membres vivent sous un même toit. De plus, 71 % des bénéficiaires d'aide sociale sont des personnes dont le niveau de scolarité est le secondaire.

Les enfants et les jeunes bénéficieront indirectement de l'augmentation de l'aide sociale. Sans cette augmentation, le pouvoir d'achat de leurs parents diminuerait en raison des taux d'inflation élevés.

Sources : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Bénéficiaires d'aide sociale au Nouveau-Brunswick

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Faible revenu

Répercussions sur les générations :

Personnes âgées de 18 à 64 ans

Jeunes, enfants ou futures générations

Autres caractéristiques :

Populations anglophones, populations francophones, ménages d'une personne, parents, ménages monoparentaux, personnes ayant fait des études secondaires partielles, titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : L'ACS+ existante a été mise à jour.

Agentes ou agents d'apprentissage

Le secteur de la construction aura 10 000 postes vacants sur dix ans et, en raison de la demande de logements, devra voir une croissance de la main-d'œuvre dans les métiers spécialisés.

Le gouvernement prévoit embaucher trois agents d'apprentissage dont l'un travaillera avec les communautés des Premières Nations du Nouveau-Brunswick pour promouvoir et accroître la participation des Autochtones dans les métiers spécialisés.

Le Ministère poursuit ses efforts pour augmenter la participation à l'apprentissage des femmes et des groupes en quête d'équité. Il y a actuellement 100 apprentis autochtones actifs dans la province.

Cette initiative s'aligne sur le plan stratégique de 2022-2025 de la Commission de l'apprentissage et de la certification professionnelle qui a ciblé la diversité et l'inclusion comme secteur prioritaire. Au cours de cette période, le Ministère s'assurera que le système d'apprentissage et de certification professionnelle du Nouveau-Brunswick est inclusif, est exempt de discrimination et qu'il offre des possibilités équitables aux personnes sous-représentées et aux prises avec des obstacles à la formation, de devenir des gens de métier certifiés et de faire une bonne carrière ici dans la province.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes dans les données – Aucune précisée*

Population cible : Autochtones, nouveaux arrivants et apprentis

Avantages directs :

Genre :

Équilibré entre les genres

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Personnes entre 18 et 29 ans

Autres caractéristiques :

Peuples autochtones, communautés racisées, nouveaux arrivants, personnes ayant suivi certaines études secondaires, des études secondaires ou l'équivalent

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste

Foyers de soins sans murs

Le modèle Foyers de soins sans murs (FSSM) propose une solution novatrice mise au point dans le cadre du projet pilote sur les aînés en santé, dans le but d'offrir aux personnes âgées des services de soutien communautaires leur permettant de rester chez elles plus longtemps tout en recevant les services dont elles ont besoin.

Le programme a fait ses débuts en tant que projet pilote à quatre endroits situés dans le Sud-Est et dans la Péninsule acadienne. Il sera élargi pour être offert dans 16 emplacements de plus en 2023.

L'existence de services de soutien communautaires qui encouragent le vieillissement chez soi correspond à ce que la population âgée du Nouveau-Brunswick considère comme important pour elle : la capacité de vieillir tout en restant chez soi.

Sources de données : Sources de données internes, sources de données externes, Statistique Canada

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Les personnes âgées du Nouveau-Brunswick qui vivent à la maison et leur réseau d'aidants naturels

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Profite surtout aux adultes âgés et aux aînés

Autres caractéristiques :

Populations urbaines, rurales ou éloignées

Période de réalisation de l'ACS+ : Bien qu'aucune ACS+ n'ait été réalisée auparavant à ce sujet. Les analyses comparatives entre les sexes feront partie de la recherche et de l'évaluation du projet pilote des FSSM.

Création de places préscolaires désignées

Dans l'Accord entre le Canada et le Nouveau-Brunswick sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada, le Nouveau-Brunswick s'est engagé à créer et à financer 3 400 places préscolaires désignées, dont 1 000 places dans le secteur hybride (à but lucratif).

Une autre augmentation du nombre de places préscolaires désignées dans le secteur hybride n'est pas permise aux termes de l'Accord à l'échelle du Canada, sauf si le Nouveau-Brunswick peut démontrer qu'il a tout fait pour augmenter le nombre de places dans le secteur à but non lucratif. Le gouvernement présente une option en vue d'ajouter 200 places hybrides qui seront créées et financées par lui pour l'exercice 2023-2024.

Le secteur des services de garderie éducatifs est surtout composé d'exploitantes et d'éducatrices sur qui ce soutien financier prolongé continuera d'avoir des répercussions positives. Les enfants sont les plus touchés par le niveau de qualité des soins et de l'éducation qu'ils recevront en garderie et bénéficieront de répercussions positives découlant d'un plus grand accès à des services de garderie inclusifs de qualité.

Sources : Sources de données internes

**Lacunes statistiques – Aucune précisée*

Population cible : Les exploitants à but lucratif offriront les places préscolaires désignées (0 à 5 ans)

Avantages directs :

Genre :

Femmes (60 à 79 %)

Répartition du revenu :

Tous les niveaux de revenu

Répercussions sur les générations :

Rapporte principalement aux jeunes, aux enfants ou aux futures générations

Adultes

Autres caractéristiques :

Personnes ayant un handicap, personnes ayant un handicap physique, personnes ayant un handicap mental, personnes ayant des troubles intellectuels et de développement, Autochtones, communautés racisées; nouveaux arrivants, ménages monoparentaux, populations anglophones, populations francophones

Période de réalisation de l'ACS+ : Aucune ACS+ n'a été réalisée auparavant pour ce poste

Vers l'avant

Cet énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre nous permet de poursuivre et d'augmenter nos efforts collectifs visant à examiner les différents effets des décisions budgétaires sur les groupes de personnes au Nouveau-Brunswick et en faire rapport. L'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de 2023 s'inscrit dans la volonté affirmée du GNB de promouvoir l'exhaustivité et la transparence. Nous tenons à ce que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion demeurent au cœur de la prise de décisions.

Après avoir publié l'Énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre en 2021, nous avons appris que les parties prenantes désiraient une transparence accrue quant à la manière dont l'ACS+ a été abordée dans le processus budgétaire. Nous avons depuis adopté une stratégie pour mieux communiquer cette information, que nous cherchons à améliorer d'année en année. Pour l'énoncé de cette année, nous avons ciblé 40 postes budgétaires, comparativement à 17 en 2022, et avons sondé les responsables des ministères de même que les champions et championnes de l'ACS+ concernant la manière dont a été abordée l'ACS+. Selon notre examen des renseignements obtenus et nos suivis faits au besoin auprès des ministères au sujet des effets (positifs, négatifs, directs et indirects) de leurs postes budgétaires, nous avons constaté qu'il faut en faire plus au gouvernement pour promouvoir l'utilisation de l'ACS+.

Notre objectif à long terme est que tous les ministères procèdent à l'ACS+ aux premières étapes de leur planification budgétaire. Cependant, entre-temps, il est important de s'assurer que les ministères savent que l'ACS+ peut être utilisée tout au long du cycle de vie des programmes, des politiques, des services et des initiatives. Notre objectif continu est d'être en communication avec chaque ministère grâce à notre excellent réseau de champions et championnes de l'ACS+ et au programme de la communauté de pratique, en plus de fournir des renseignements et du soutien concernant l'importance d'avoir recours à l'ACS+. Ainsi, les décideurs, les conseillères et conseillers de programme et les analystes de politiques sauront qu'il n'est jamais trop tard pour cerner, surveiller et atténuer les effets négatifs ou pour communiquer les effets positifs aux personnes qui pourraient en bénéficier.

Une autre réalité qui nous est apparue évidente au cours de ce processus était le manque réel ou perçu de données désagrégées pour aider au processus d'ACS+. L'accès aux données désagrégées est un élément fondamental du processus d'ACS+. Vu l'engagement du gouvernement fédéral à garantir une meilleure collecte de données grâce à son plan d'action sur les données désagrégées, nous croyons que les modifications apportées par le gouvernement fédéral pour améliorer l'accès aux données désagrégées appuieront nos efforts pour mieux comprendre les expériences intersectorielles ici au Nouveau-Brunswick.

Si vous avez des commentaires ou des suggestions au sujet de ce processus, nous vous invitons à nous en faire part. [Veuillez nous joindre](#).

Remerciements

La Direction de l'Égalité des femmes et le ministère des Finances et du Conseil du Trésor tiennent à remercier sincèrement les nombreux responsables de programmes ministériels, les directrices et directeurs des finances et les champions et championnes de l'ACS+ du gouvernement qui ont contribué à la réalisation de cet énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre. De plus, nous tenons à souligner l'engagement de nos collègues du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail à fournir des données cohérentes et fiables sur la main-d'œuvre, désagrégées selon le genre.